

LA FORET SCLEROPHYLLE : PATRIMOINE NEO-CALEDONIEN EN PERIL

* * * * *

CARACTERISTIQUES GENERALES DE CETTE VEGETATION

- Telle qu'elle se présente ici, la forêt sclérophylle est une formation végétale intacte, plus ou moins fermée, plus ou moins dégradée, dont le couvert ne laisse filtrer qu'assez peu de lumière au sol. La strate supérieure est constituée d'arbres sempervirents, souvent isolés formant un couvert discontinu, de taille moyenne n'excédant guère 15 mètres de hauteur pour un diamètre rarement supérieur à 40 cm. Le sous-bois formé d'arbustes et de lianes est souvent dense ; la strate herbacée est constituée de jeunes plantules associées souvent à une couverture herbacée à base de graminées essentiellement.

LOCALISATION

Autrefois, cette formation végétale s'étendait de 0-300 m et couvrait une superficie d'environ 4000 km². Avec les aléas climatiques, l'action répétée des feux et les activités humaines (défrichements, pâturage extensif...) et par voie de conséquence l'impact des animaux sur le milieu, la forêt sclérophylle est aujourd'hui réduite à quelques 350 km² distribués, du Sud au Nord, surtout sur le Côte Ouest, plus rarement au Nord ou au Nord-Est, en reliques forestières isolées, en plaine ou sur les collines, du littoral jusqu'à une altitude inférieure à 300 m.

CONDITIONS STATIONNELLES

Le forêt sclérophylle se développe là où les conditions de milieu s'avèrent être sévères : pluviométrie comprise entre 600 -1100 mm, en général, ou légèrement supérieure à 1200 mm dans le Nord, déficit hydrique accentué par la structure du substrat, des températures en saison chaude de l'ordre de 31-34°C, un dessèchement lié à l'action quasi-permanente du vent. Tous ces facteurs engendrent des modifications dans le métabolisme des espèces (croissance lente, feuillage dur, vernissé, floraison sporadique...)

La figure 1, en annexe, résume différents schémas de localisation de la forêt sclérophylle compte tenu du relief et du substrat rencontré, permettant ainsi de préciser (cas particuliers), les zones d'interpénétration de ce type de végétation avec d'autres formations voisines telles que le maquis minier et la forêt dense humide de basse altitude.

COMPOSITION FLORISTIQUE

Suite aux inventaires récents, on estime la richesse floristique de la forêt sclérophylle à environ 410 espèces, ce qui représente un taux de 13 % de la flore totale en Nouvelle-Calédonie. Sur cet ensemble, on dénombre 230 espèces endémiques, soit un taux de 56 % du total recensé. L'endémicité porte ici sur une estimation brute compte tenu du fait que certaines espèces peuvent se retrouver dans d'autres formations.

La flore, présente dans les formations sclérophylles, est **très appauvrie** : ceci à cause des conditions stationnelles particulières citées plus haut, d'où :

- l'absence totale de **Gymnospermes**
- l'absence totale des **5 familles endémiques**
- l'absence totale de **Palmiers**
- la faible représentativité des **Fougères** et des **Orchidées**
- l'abondance d'**espèces autochtones**
- l'abondance d'**adventices**



Fonds Documentaire IRD
Cote : B * 21444 Ex : 1

VULNERABILITE

Les conditions sévères énumérées ci-dessus (sécheresse, feux, pâturage, animaux) ont fragilisé le milieu sclérophylle par leurs atteintes répétées. Le résultat s'est concrétisé par :

- une **secondarisation importante** de cette végétation
- une **fragmentation** des biotopes, considérés dans de nombreux cas comme zones **écologiquement détruites**

En conséquence :

1 - Certaines espèces ont une **distribution ponctuelle** (*Trigonostemon cherrieri* ; *Terminalia cherrieri*, *Ochrosia inventorum*, *Pittosporum brevispinum*, *Turbina inopinata*, *Alangium sp.*).

2 - Certaines espèces ont une **distribution limitée voire disjointe** (*Captaincookia margaretea*, *Oryza neocaledonica*, *Diospyros spp.*, *Myrtacées spp.*, *Sapotacées spp.*)

Les résultats

Selon la définition des critères proposés par l'IUCN (1994), évaluant le degré de rareté et de vulnérabilité des espèces (tableaux 1 et 2), deux conclusions s'imposent :

a) - l'une, **pessimiste**, s'appuyant sur le fait que la forêt sclérophylle n'intéresse qu'une très faible superficie (350 km²), donc dépendant des critères "**gravement menacé (CR)**" ou "**menacé d'extinction (EN)**".

b) - l'autre, **plus objective**, reposant sur une évaluation réelle en fonction des biotopes étudiés et appréciée au cas par cas. Ainsi sur un ensemble de **117 espèces endémiques** à ce milieu (d'après leur statut taxonomique confirmé par des spécialistes), on obtient, conformément au diagramme ci-après : (figure 2)

- **58** espèces à faible risque (**LR**)
- **28** espèces vulnérables (**VU**)
- **9** espèces dangereusement menacées (**EN**) comme dans 2
- **21** espèces en perdition (**CR**) comme dans 1
- **1** espèce éteinte (**EX**) :

MESURES DE SAUVEGARDE

L'état d'**urgence** pour ce patrimoine naturel en **péril** a été signalé à plusieurs reprises :

- en 1991, avec l'élaboration du rapport concernant l'état de la forêt sclérophylle en Province Sud,
- en 1994, avec le compte rendu de la Journée de la Forêt du 1er juin, à Thio,
- en 1995, un rapport sur la mise en valeur de la forêt sclérophylle de Pouembout,
- en 1995, dans une note, en anglais, sur les plantes en voie d'extinction en Nouvelle-Calédonie et le besoin urgent de protéger la forêt sclérophylle,
- en 1998, dans une note, en anglais, sur les espèces menacées en Nouvelle-Calédonie, posant la question de savoir si leur système actuel de protection est adapté.

Un constat :

- Il n'existe à ce jour aucune réserve officielle pour la sauvegarde de ce patrimoine,
- Par contre on assiste dans plusieurs secteurs à des **situations irréversibles** (ex: Tina, Le Prédour, Beaupré).
- Des mesures urgentes s'imposent pour pallier à ce manque afin de préserver des sites renfermant un potentiel floristique endémique, rare et ainsi contribuer à la sauvegarde d'une biodiversité en péril :
 - . par la création de périmètres clôturés pour une mise en défens rapide
 - . par la lutte contre les feux, les adventices ou les prédateurs (animaux)
 - . par l'élevage en pépinière d'espèces les plus menacées.

Toutes ces actions devront être entreprises dans des secteurs prioritaires surtout en Province Nord : Poya, Pindaï, Pouembout, Néhoué, Ougné, Baaba.

Critères	Gravement Menacé (CR)	Menace d'extinction (EN)	Vulnérable (VU)	Insuffisamment documenté (DD)	Faible risque (LR)	Faible risque (LRcd)
Réduction de l'effectif constatée ou projetée sur 10 ans	> 80 %	> 50 %	> 20 %	?	> 20 %	TAXA
Zone d'occupation	10 km ² - 1 seul site - en déclin	500 km ² - 3 sites au plus - en déclin	< 2000 km ² - 10 sites au plus - en déclin	?	< 2 000 km ²	RARES
Population fragilisée : réduite ou fragmentée (nbre d'individus)	< 250 - déclin constaté (25% sur 3 ans) - fragmentation (<50)	< 2500 - déclin constaté (20 % sur 5 ans) - fragmentation (<250)	< 10 000 - déclin constaté (15% sur 10ans) - fragmentation (<1000)	?	< 10 000	PROTEGES
Population réduite (nbre d'individus matures)	< 50	< 250	< 1 000	?	> 1 000	

Tableau 2 - Critères d'évaluation du degré de rareté et de vulnérabilité des espèces (d'après IUCN, 1994). Les zones en ombré situent la superficie de la forêt sclérophylle en NC.

BIBLIOGRAPHIE

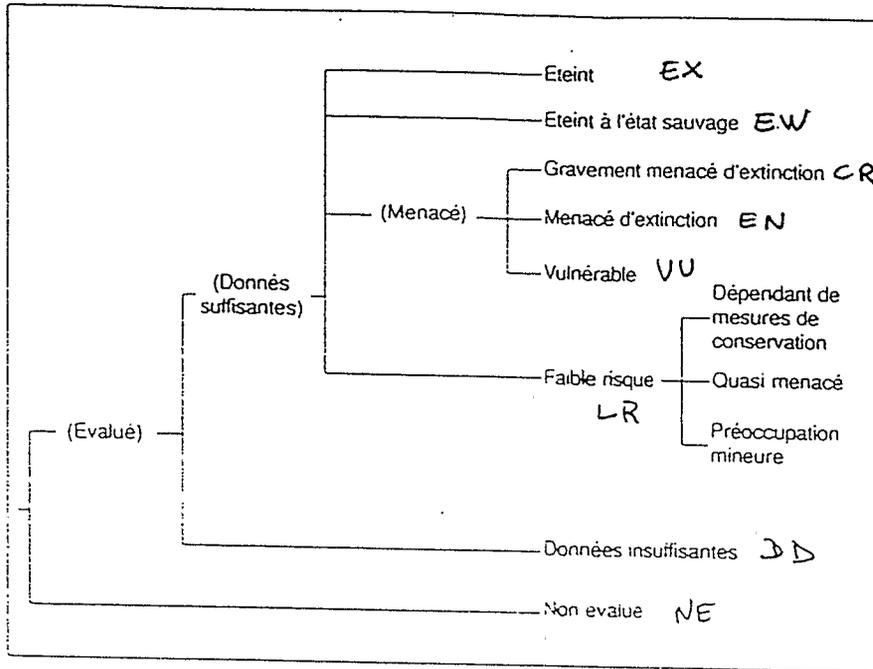
JAFFRE T., VEILLON JM 1991. La forêt sclérophylle de la Province Sud de la Nouvelle-Calédonie. Convention Sciences de la Vie - Botanique n°6 - Convention ORSTOM/Province Sud.Rapp.Multigr. 38p + annexes.

JAFFRE T., VEILLON JM, 1994. Aperçu sur les principales formations végétales autochtones en Nouvelle-Calédonie in La Forêt en Nouvelle-Calédonie. Aperçu et Perspectives. Compte rendu de la journée de la Forêt du 1er juin à Thio. Action Biosphère. Rapp. Multigr. p 13-25 et cartes

BOUCHET Ph., JAFFRE T., VEILLON JM, 1995. Plant extinction in New Caledonia : protection of sclerophyll forest urgently needed. Biodiversity and Conservation 4 : 415-428.

GUERREIRO M., 1995. Mise en valeur de la forêt sclérophylle de Pouembout : étude floristique et analyse cartographique. Mémoire de fin d'études - ISTOM - Rapp. Multigr. 84 P + annexes.

JAFFRE T., BOUCHET Ph. , VEILLON JM , 1998. Threatened plants of New Caledonia : Is the system of protected areas adequate ? Biodiversity and Conservation 7 : p 109 - 135.



Hierarchie des catégories utilisées par l'UICN pour le statut des espèces (Anonyme 1994)

Forêt sclérophylle (%)

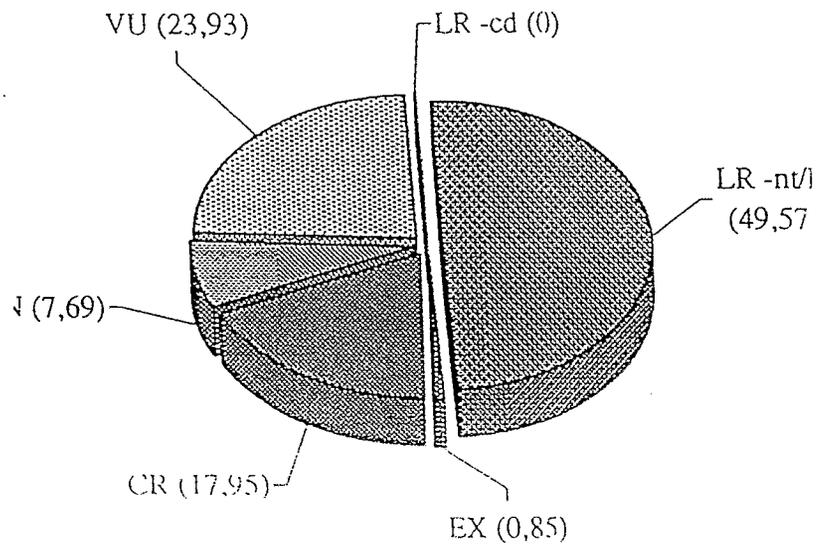


Fig. 3 : Répartition des espèces en forêt sclérophylle selon les critères UICN

Forêt sclérophylle : Localisation

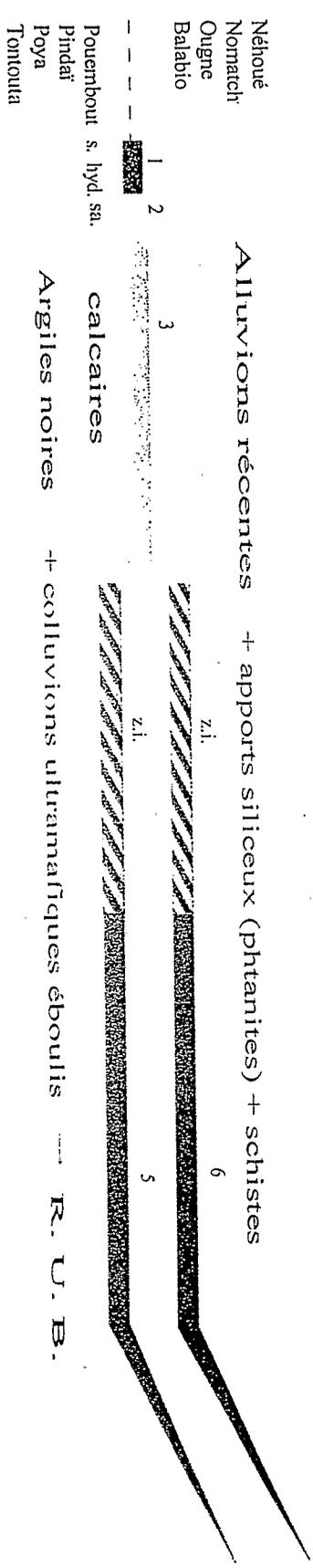
C : CAS PARTICULIERS : Koumac - Ouégoa
 Goinen - Poya - Bourail



s. hyd. sa. Alluvions récentes + schistes + calcaire + schistes/basaltes

R.U.B.

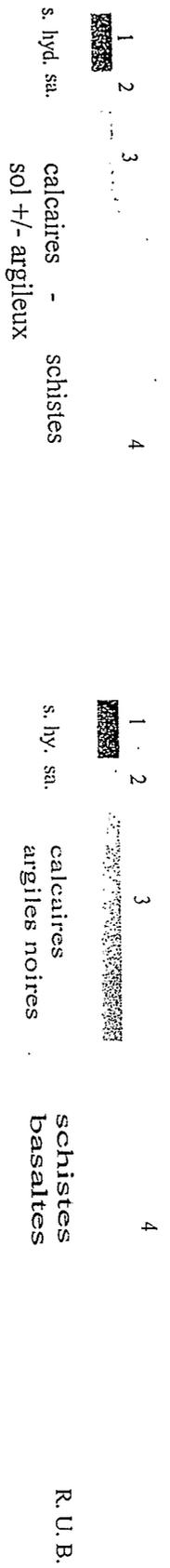
B : CAS PARTICULIERS



Alluvions récentes + apports siliceux (phanites) + schistes

calcaires + colluvions ultramafiques éboulis R. U. B.

A : SCHEMAS GENERAUX - Côte Ouest



1 : mangrove ; 2 : littoral ; 3 : forêt sclérophylle ; 4 : savane ; 5 : maquis ;
 6 : forêt humide ; 7 : forêt humide (Loyauté) ; z.i. : zone d'interpénétration
 (s. hyd. : sol hydromorphe ; sa. : sable)